

BORDEAUX, le 23 janvier 2023

**La Chambre d'Agriculture de la Gironde recrute
3 Conseillers(ères) Ecorégime et Déclarations PAC
En CDD**

MISSIONS :

Au sein de l'équipe départementale des conseillers d'entreprise de la Chambre d'Agriculture, ces agents assurent les missions suivantes:

- Accompagner les agriculteurs à choisir et à appliquer les mesures d'Ecorégime sur le parcellaire de leurs exploitations avec l'outil Mes parcelles, en particulier avant la période des déclarations Pac,
- Accompagner les agriculteurs dans leurs déclarations de surface Pac : cartographie, aspects réglementaires, aides.

FORMATION ET APTITUDES

- Technicien/Ingénieur agricole ou équivalent
- Expérience et pratique dans le domaine de la PAC appréciée (conseil ou contrôle),
- Rigueur, sens de l'organisation, un minimum d'autonomie, goût du contact avec les agriculteurs, bon relationnel.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

- Contrat à durée déterminée à pourvoir **du 1^{er} mars au 15 mai 2023**
- Application de la convention d'établissement de la Chambre d'Agriculture de la Gironde,
- Mode opératoire : travail dans les antennes décentralisées de la Chambre d'Agriculture de la Gironde,

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser **avant le 20 février 2023**, par courrier (lettre de motivation + curriculum vitae) à : **Monsieur le Directeur Général - Chambre d'Agriculture de la Gironde - CS 71305 - 17 Cours Xavier Arnozan - 33082 BORDEAUX CEDEX** ou par mail : ressources-humaines@gironde.chambagri.fr sous la référence CDA33_CDD PAC